# Vitesse 2021 Grand Club Centre & Charleroi



Après plusieurs saisons de rapprochements progressifs entre les protagonistes, le « *Grand Club Centre & Charleroi vitesse* » est devenu une réalité, constitue l'innovation 2021. Il propose désormais un jeu commun assorti de doublages locaux. Ainsi réflexion, patience, opiniâtreté... permettent d'investir dans l'avenir.

## ➤ Il faut savoir!

Généralité. Le *Centre*, exemple de stabilité, et « *Charleroi 2012* », partie occidentale du « *Pays de Charleroi* » en constante mouvance, ont, en 2021, scellé leurs destinées en franchissant un pas supplémentaire et non des moindres. En effet, s'ils ont reconduit leur lâcher commun de 2020, ils ont décidé cette saison de désormais proposer une épreuve générale au nom du « *Grand Club Centre & Charleroi vitesse* » assortie bien évidemment de doublages dont celui de Solre-sur-Sambre, nouveau venu.

Cette initiative constitue un événement fortuné après des vicissitudes rencontrées. Il est en effet judicieux de se remémorer que, c'est en 2018, et ce sous le couvert d'expérimentations, datent les premiers rapprochements. Le Centre et l'aile gauche de Charleroi, à cette époque, avaient décidé, en assemblée générale provinciale, de programmer six Melun communs à intervalle régulier. Tous menés à leur terme pendant la saison et caractérisés par des répartitions de prix équilibrées. Ce qui traduisait une brèche dans la tradition de proposer en temps normal deux lâchers le samedi pendant toute la saison. Mais, la volonté des instances provinciales de concevoir, l'année suivante, un « *Grand Charleroi* » faisait avorter l'initiative expérimentale, mais finit par convaincre, douze mois plus tard, les deux acteurs de rationaliser leur pratique ailée en programmant un lâcher commun pendant l'intégralité de leur campagne. Le pas indispensable précédant le jeu en commun avait été ainsi mené.

Deux fiches. Pour cerner au plus près la trame 2021 de ces régions, deux fiches sont nécessaires.

<u>La première</u>, en l'occurrence celle de ce jour, aborde le lâcher « <u>Grand Club Centre et Charleroi vitesse</u> » proprement dit. Un lâcher alimenté, d'une part, par l'« <u>Entente des V</u> » (qui ne sont plus que quatre) provenant du Centre, d'autre part, par « <u>Charleroi 2012</u> » (se résumant pour l'heure à Trazegnies (Courcelles) et Mont-Sainte-Aldegonde), mais encore par le nouveau venu <u>Solre-sur-Sambre</u> (Erquelinnes), transfuge de l'<u>Entente des Frontaliers</u> » carolorégienne défunte au terme de sa première année d'existence en 2020. <u>Solre-sur-Sambre</u>, souhaita disposer d'un statut d'électron libre qui lui fut finalement refusé, fut ensuite versé d'autorité par les instances provinciales dans le lâcher « <u>Grand Club Centre et Charleroi vitesse</u> ».

<u>La suivante</u> traitera, lors de la prochaine publication, les mouvances dans les deux autres ententes 2021 de Charleroi que sont « <u>Charleroi Est »</u> et l'« <u>Entente de la Botte »</u>. Chacune d'entre elles dispose d'un lâcher, mais exerce de concert le demi-fond dans le « <u>Petit Club »</u> du Brabant wallon.

**Enfin!** En 2021, tous les groupements de Charleroi sans exception jouent le samedi. Cette unicité a tardé à être mise sur pied car elle nécessita temps, patience et diplomatie de la part des instances provinciales et en particulier du président carolorégien démissionnaire juste avant la concrétisation de la rationalisation des ouvertures de panier.

Code maintenu. Les changements de locaux enregistrés au fil des années assortis à la conservation des terminologies de sociétés requièrent de la prudence pour cerner le canevas existant. Ainsi, Châtelet est devenu le substitut de Bouffioulx, Farciennes celui de Châtelineau, Forges celui de Virelles, Mont-Sainte-Aldegonde celui de Leval, Solre-sur-Sambre celui d'Erquelinnes, Thirimont celui de Beaumont et Trazegnies celui de Courcelles. La nostalgie peut se comprendre, mais exerce parfois un impact au moment de rédiger le libellé des zones de participation. Aussi, dans la suite de cette fiche, les termes utilisés correspondent à la réalité de terrain.

Deux acteurs dans le lâcher

## - Grand Club Centre & Carleroi vitesse

Sociétés: « Royale Société Colombophile Anderlues », Trazegnies ; « Le Progrès »,

Estinnes; « L'Indépendante », Givry; « La Tourterelle », Givry; « L'Union »,

Marche-lez-Ecaussines; « La Levalloise », Mont-Sainte-Aldegonde.

<u>Comité</u>: Joseph Leenen, Godarville, président ;

Eric Charles, Courcelles, secrétaire; Yvon Leclercq, Estinnes, trésorier.

#### - Solre-sur-Sambre

<u>Société</u>: « Local Unique », Solre-sur-Sambre

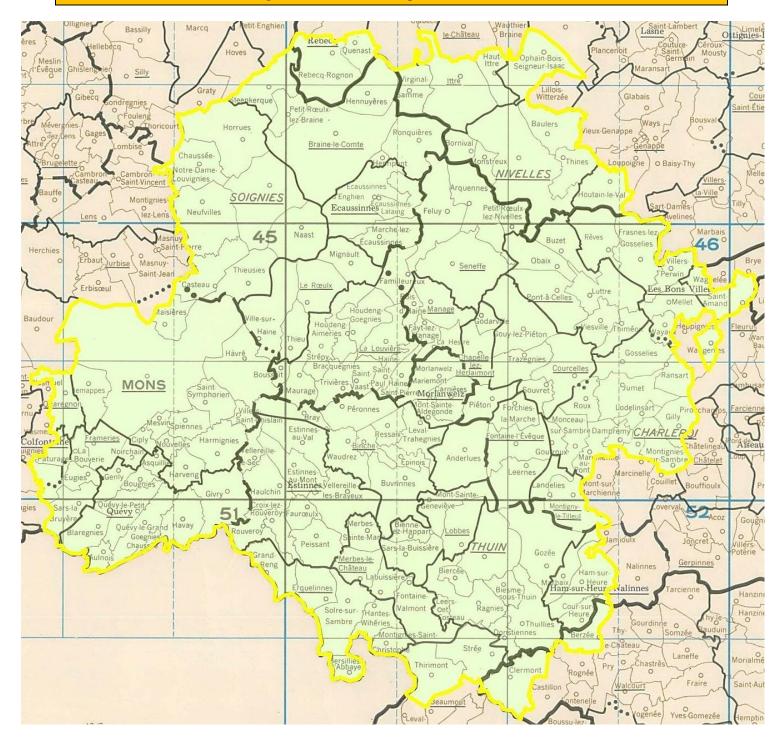
<u>Comité</u>: Dider Navez, Binche, président ;

Frédéric Pire, Jeumont (France), secrétaire ; Michel Brailly, Erquelinnes, trésorier.

**Etapes** 

Soissons, Saint-Soupplets et Melun, composent l'itinéraire concocté. Soissons est une commune du département de l'Aisne en région Hauts-de-France, Saint-Soupplets et Melun relèvent du département Seine-et-Marne en région Ile-de-France.

## Un lâcher de 50,7 km de largeur et de 47,1 km de profondeur



# Le pourtour du lâcher

Aulnois, Blaregnies, Sars-la-Bruyère, Eugies, Pâturages, Quaregnon, Jemappes, Mons, Maisières, Casteau, Neufvilles, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Horrues, Steenkerque, Rebecq-Rognon, Quenast, Hennuyères, Virginal-Samme, Ittre, Haut-Ittre, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Baulers, Thines, Houtain-le-Val, Frasnes-lez-Gosselies, Villers-Perwin, Mellet, Saint-Amand, Wangenies, Wayaux, Gosselies, Ransart, Gilly, Montignies-sur-Sambre, Charleroi, Dampremy, Marchienne-au-Pont, Montignies-le-Tilleul, Marbaix-la-Tour, Ham-sur-Heure, Cour-sur-Heure, Berzée, Thuillies, Clermont, Strée, Thirimont, Montignies-Saint-Christophe, Hantes-Wihéries, Bersillies-l'Abbaye, Solre-sur-Sambre, Erquelinnes, Grand-Reng, Rouveroy, **Givry**, Havay, Goegnies-Chaussée.

Anderlues, Arquennes, Asquillies, Aulnois, Baulers, Bellecourt, Bersillies-l'Abbaye, Berzée, Bienne-lez-Happart, Biercée, Biesme-sous-Thuin, Binche, Blaregnies, Bois-d'Haine, Bornival, Bougnies, Boussoit, Braine-le-Comte, Bray, Buvrinnes, Buzet, Carnières, Casteau, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Ciply, Clermont, Cour-surHeure, Courcelles, Croix-lez-Rouveroy, Dampremy, Donstiennes, Ecaussines-d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Epinois, Erquelinnes, Estinnes-au-Mont, Estinnes-au-Val, Eugies, Familleureux, Fauroeulx, Fayt-lez-Manage, Feluy, Fontaine-l'Evêque, Fontaine-Valmont, Forchies-la-Marche, Frameries, Frasnes-lez-Gosselies, Genly, Gilly, Givry, Godarville, Goegnies-Chaussée, Gosselies, Goutroux, Gouy-lez-Piéton, Gozée, Grand-Reng, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Ham-sur-Heure, Hantes-Wihéries, Harmignies, Harveng, Haulchin, Haut-Ittre, Havay, Havré, Hennuyères, Henripont, Horrues, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Houtainle-Val, Ittre, Jemappes, Jumet, La Bouverie, La Hestre, La Louvière, Labuissière, Landelies, Le Roeulx, Leernes, Leers et Fosteau, Leval-Trahegnies, Liberchies, Lobbes, Lodelinsart, Luttre, Maisières, Manage, Marbaix-la-Tour, Marche-lez-Ecaussines, Marchienne-au-Pont, Maurage, Mellet, Merbes-le-Château, Merbes-Sainte-Marie, Mesvin, Mignault, Monceau-sur-Sambre, Mons, Monstreux, Mont-Sainte-Aldegonde, Mont-Sainte-Geneviève, Montignies-Saint-Christophe, Montignies-sur-Sambre, Montignyle-Tilleul, Morlanwelz-Mariemont, Naast, Neufvilles, Nivelles, Noirchain, Nouvelles, Obaix, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Pâturages, Peissant, Péronnes-lez-Binche, Petit-Roeulx-lez-Braine, Petit-Roeulxlez-Nivelles, Piéton, Pont-à-Celles, Quaregnon, Quenast, Quévy-le-Grand, Quévy-le-Petit, Ragnies, Ransart, Rebecq-Rognon, Ressaix, Rêves, Ronquières, Rouveroy, Roux, Saint-Amand, Saint-Symphorien, Saint-Vaast, Sars-la-Bruyère, Sars-la-Buissière, Seneffe, Soignies, Solre-sur-Sambre, Souvret, Spiennes, Steenkerque, Strée, Strépy-Bracquegnies, Thieu, Thieusies, Thiméon, Thines, Thirimont, Thuillies, Thuin, Trazegnies, Trivières, Vellereille-le-Sec, Vellereille-lez-Brayeux, Viesville, Ville-sur-Haine, Villers-Perwin, Villers-Saint-Ghislain, Virginal-Samme, Wangenies, Waudrez, Wayaux.

## Les doublages

## Entente des V

## Le pourtour de la zone de participation :

Aulnois, Blaregnies, Sars-la-Bruyère, Eugies, Pâturages, Quaregnon, Jemappes, Mons, Maisières, Casteau, Neufvilles, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Horrues, Steenkerque, Rebecq-Rognon, Quenast, Hennuyères, Virginal-Samme, Ittre, Haut-Ittre, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Baulers, Thines, Houtain-le-Val, Rêves, Luttre, Viesville, Courcelles, Trazegnies, Chapelle-lez-Herlaimont, Carnières, Mont-Sainte-Aldegonde, Anderlues, Mont-Sainte-Geneviève, Sars-la-Buissière, Labuissière, Solre-sur-Sambre, Erquelinnes, Grand-Reng, Rouveroy, **Givry**, Havay, Goegnies-Chaussée, Quévy-le-Grand.

## Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Anderlues, Arquennes, Asquillies, Aulnois, Baulers, Bienne-lez-Happart, Binche, Blaregnies, Boisd'Haine, Bornival, Bougnies, Boussoit, Braine-le-Comte, Bray, Buvrinnes, Buzet, Carnières, Casteau, Chapelle-lez-Herlaimont, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Ciply, Courcelles, Croix-lez-Rouveroy, Ecaussines-d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Epinois, Erquelinnes, Estinnes-au-Mont, Estinnes-au-Val, Eugies, Familleureux, Fauroeulx, Fayt-lez-Manage, Feluy, Frameries, Genly, Givry, Godarville, Goegnies-Chaussée, Gouy-lez-Pieton, Grand-Reng, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Harmignies, Harveng, Haulchin, Haut-Ittre, Havay, Havré, Hennuyères, Henripont, Horrues, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Houtain-le-Val, Ittre, Jemappes, La Bouverie, La Hestre, La Louvière, Labuissière, Le Roeulx, Leval-Trahegnies, Luttre, Maisières, Manage, Marche-lez-Ecaussines, Maurage, Merbes-le-Château, Merbes-Sainte-Marie, Mesvin, Mignault, Mons, Monstreux, Mont-Sainte-Aldegonde, Mont-Sainte-Geneviève, Morlanwelz-Mariemont, Naast, Neufvilles, Nivelles, Noirchain, Nouvelles, Obaix, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Pâturages, Peissant, Péronnes-lez-Binche, Petit-Roeulx-lez-Braine, Petit-Roeulx-lez-Nivelles, Pont-à-Celles, Quaregnon, Quenast, Quévy-le-Grand, Quévy-le-Petit, Rebecq-Rognon, Ressaix, Rêves, Ronquières, Rouveroy, Saint-Symphorien, Saint-Vaast, Sars-la-Bruyère, Sarsla-Buissière, Seneffe, Soignies, Solre-sur-Sambre, Spiennes, Steenkerque, Strépy-Bracquegnies, Thieu, Thieusies, Thines, Trazegnies, Trivières, Vellereille-le-Sec, Vellereille-lez-Brayeux, Viesville, Ville-sur-Haine, Villers-Saint-Ghislain, Virginal-Samme, Waudrez.

## Particularité:

La société de La Bouverie a cessé ses activités, dès lors l'entente qui continue de garantir la libre circulation des amateurs ne recense plus que quatre sociétés, celles d'Estinnes-au-Val, de Givry
(2) et de Marche-lez-Ecaussines. Elles relèvent toutes de l'axe central de la zone de participation arrêtée qui s'avère une textuelle reconduction de la précédente.

#### Charleroi 2012

# Le pourtour de la zone de participation :

Bersillies-l'Abbaye, Solre-sur-Sambre, Erquelinnes, Grand-Reng, Rouveroy, Croix-lez-Rouveroy, Haulchin, Vellereille-le-Sec, Harmignies, Harveng, Havay, Estinnes-au-Val, Bray, Maurage, Strépy-Bracquegnies, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Familleureux, Manage, Seneffe, Obaix, Buzet, Rêves, Frasnes-lez-Gosselies, Villers-Perwin, Mellet, Saint-Amand, Wangenies, Wayaux, Gosselies, Ransart, Gilly, Montignies-sur-Sambre, Charleroi, Dampremy, Marchienne-au-Pont, Montignies-le-Tilleul, Marbaix-la-Tour, Ham-sur-Heure, Cour-sur-Heure, Berzée, Thuillies, Clermont, Strée, Thirimont, Montignies-Saint-Christophe, Hantes-Wihéries.

# Le listing des localités reprises citées par ordre alphabétique :

Anderlues, Bellecourt, Bersillies-l'Abbaye, Berzée, Bienne-lez-Happart, Biercée, Biesme-sous-Thuin, Binche, Bois-d'Haine, Bray, Buvrinnes, Buzet, Carnières, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Clermont, Cour-sur-Heure, Courcelles, Croix-lez-Rouveroy, Dampremy, Donstiennes, Epinois, Erquelinnes, Estinnes-au-Mont, Estinnes-au-Val, Familleureux, Fauroeulx, Fayt-lez-Manage, Fontaine-l'Evêque, Fontaine-Valmont, Forchies-la-Marche, Frasnes-lez-Gosselies, Gilly, Godarville, Gosselies, Goutroux,

Gouy-lez-Piéton, Gozée, Grand-Reng, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Ham-sur-Heure, Hantes-Wihéries, Harmignies, Harveng, Haulchin, Havay, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, Jumet, La Hestre, La Louvière, Labuissière, Landelies, Leernes, Leers et Fosteau, Leval-Trazegnies, Liberchies, Lobbes, Lodelinsart, Luttre, Manage, Marbaix-la-Tour, Marchienne-au-Pont, Maurage, Mellet, Merbes-le-Château, Merbes-Sainte-Marie, Monceau-sur-Sambre, Mont-Sainte-Aldegonde, Mont-Sainte-Geneviève, Montignies-le-Tilleul, Montignies-Saint-Christophe, Montignies-sur-Sambre, Morlanwez-Mariemont, Obaix, Peissant, Péronnes-lez-Binche, Piéton, Pont-à-Celles, Ragnies, Ransart, Ressaix, Rêves, Rouveroy, Roux, Saint-Amand, Saint-Vaast, Sars-la-Buissière, Seneffe, Solre-sur-Sambre, Souvret, Strée, Strépy-Bracquegnies, Thiméon, Thirimont, Thuillies, Thuin, Trazegnies, Trivières, Vellereille-le-Sec, Vellereille-lez-Brayeux, Viesville, Villers-Perwin, Wangenies, Waudrez, Wayaux.

#### Particularité:

• Les deux sociétés de « Charleroi 2012 », situées sur l'axe central de la zone de participation reconduite, relèvent du centre de l'entente en étant quasi limitrophes.

#### Remarque:

• Sont reprises dans les doublages « Entente des V » et « Charleroi 2012 » les localités suivantes : Anderlues, Bienne-lez-Happart, Binche, Bois-d'Haine, Bray, Buvrinnes, Buzet, Carnières, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Croix-lez-Rouveroy, Epinois, Erquelinnes, Estinnes-au-Mont, Estinnes-au-Val, Familleureux, Fauroeulx, Fayt-lez-Manage, Godarville, Gouy-lez-Piéton, Grand-Reng, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Harmignies, Harveng, Haulchin, Havay, Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies, La Hestre, La Louvière, Labuissière, Leval-Trahegnies, Luttre, Manage, Maurage, Merbes-le-Château, Merbes-Sainte-Marie, Mont-Sainte-Aldegonde, Mont-Sainte-Geneviève, Morlanwelz-Mariemont, Obaix, Peissant, Péronnes-lez-Binche, Pont-à-Celles, Ressaix, Rêves, Rouveroy, Saint-Vaast, Sars-la-Buissière, Seneffe, Solre-sur-Sambre, Strépy-Bracquegnies, Trazegnies, Trivières, Vellereille-le-Sec, Vellereille-lez-Brayeux, Viesville, Waudrez.

## Solre-sur-Sambre

« Coulon Futé » est dans l'impossibilité de présenter la zone de participation du doublage Solre-Sur-Sambre faute de document officiel l'attestant présenté par le secrétariat fédéral. Toutefois, lors d'un dernier entretien, le fait que *Solre-sur-Sambre* (Erquelinnes) ait jadis adhéré à l'« *Entente des V* » du Centre qui, en 2021, reconduit son rayon 2020 en autorisant de nouveau la libre circulation des amateurs a été avancé pour justifier le manque d'information officielle.